

BILAN

FLAVESCENCE 2025

Bulletin d'information



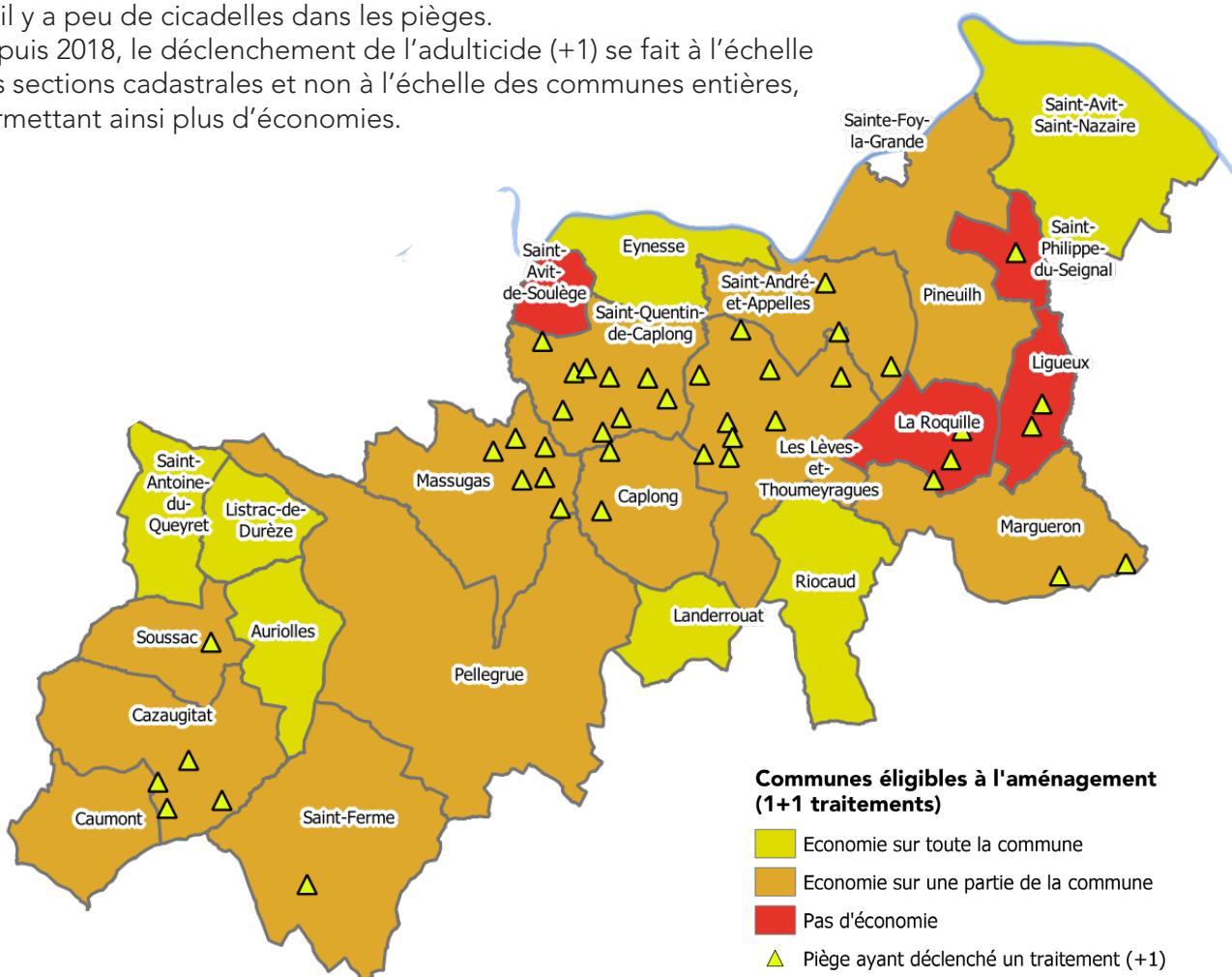
SECTEURS DE PELLEGRE, SAINTE-FOY-LA-GRANDE

AMENAGEMENT DE TRAITEMENT INSECTICIDE

L'aménagement des traitements est rendu possible grâce aux observations effectuées par le GDON : **comptages** des larves de cicadelles de la flavescence dorée, **piégeage** des adultes et **prospection** des parcelles, intégralement réalisée au moins une fois entre 2011 et 2025.

Grâce à vos premiers traitements contre les larves, le traitement adulticide (+1) peut être évité dans les zones où il y a peu de cicadelles dans les pièges.

Depuis 2018, le déclenchement de l'adulticide (+1) se fait à l'échelle des sections cadastrales et non à l'échelle des communes entières, permettant ainsi plus d'économies.



Communes éligibles à l'aménagement (1+1 traitements)

- Economie sur toute la commune
- Economie sur une partie de la commune
- Pas d'économie
- Piège ayant déclenché un traitement (+1)

CARTE DES OBSERVATIONS

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Cliquez sur « VOS COMMUNES » puis « Campagne 2025 » pour consulter les parcelles contaminées et les pièges de l'année ou sur « Résultats » pour les années précédentes.

Scannez-moi !

BILAN PAR COMMUNE - 2025

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2025.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 49,50 € par hectare (produit + passage).

Type d'observation COMMUNES	Insectes et traitements				Détection des maladies				
	Nb de piéges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piége	Economie de traitement (49,50€/hectare)*	Nb de parcelles prospectées	Flavescence dorée		Bois noir	
						Nb de ceps	Nb de parcelles	Nb de ceps	Nb de parcelles
AURIOLLES	10	0	0	12 595 €					
CAPLONG	17	2	2,2	46 €	465	0	0	6	5
CAUMONT	9	0	0,1	8 103 €	17	0	0	0	0
CAZAUGITAT	23	4	1,9	19 044 €	17	0	0	0	0
EYNESSE	9	0	0,2	10 077 €	28	29	2	1	1
LA ROQUILLE	7	3	7,9	13 096 €					
LANDERROUAT	10	0	0	10 570 €					
LES LEVES-ET-THOUIMEYRAGUES	28	10	5,5	- €	2	0	0	0	0
LIGUEUX	7	2	5,4	5 398 €					
LISTRAC-DE-DUREZE	5	0	0	12 516 €					
MARGUERON	17	2	2,2	12 337 €					
MASSUGAS	21	6	9,4	54 762 €	105	22	2	9	9
PELLEGRUE	54	0	0,2	9 744 €	168	0	0	2	2
PINEUILH	13	0	0,2	14 189 €	58	0	0	0	0
RIOCAUD	11	0	0,4	- €	4	7	1	1	1
SAINT-ANDRE-ET-APPELLES	13	2	1,8	2 154 €	77	0	0	0	0
SAINT-ANTOINE-DU-QUEYRET	13	0	0,3	12 825 €					
SAINT-AVIT-DE-SOULEGE	5	0	0	- €	5	0	0	1	1
SAINT-AVIT-SAINT-NAZaire	18	0	0,2	16 505 €					
SAINT-FERME	19	1	1,1	15 570 €	56	0	0	1	1
SAINT-PHILIPPE-DU-SEIGNAL	4	1	5,3	- €	1	5	1	0	0
SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG	18	9	15,6	2 885 €					
SOUSSAC	15	1	1,4	7 542 €					
TOTAL secteurs	346	43	2,8	239 957 €	1 003	70	6	21	20
TOTAL sur l'ensemble du GDON	2 241	163	1,5	1 804 891 €	5 484	14 186	804	98	71